

	NATO	NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION INTERNATIONAL STAFF
	OTAN	ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD Secrétariat International

VACANCY NOTIFICATION/ NOTIFICATION DE LA VACANCE DU POSTE

Officer, Air Capabilities – Standardisation and Interoperability-240603

Primary Location: Belgium-Brussels
NATO Body: NATO International Staff (NATO IS)
Schedule: Full-time
Application Deadline: 06-May-2024, 11:59:00 PM
Salary (Pay Basis): 7,540.44Euro (EUR) Monthly
Grade NATO Grade G17-G20

Description:

1. SUMMARY

The Defence Investment (DI) Division is responsible for facilitating the development and adoption of cutting-edge, innovative and interoperable capabilities, critical to ensuring the Alliance's ability to undertake the full spectrum of missions and operations. Key lines of effort include:

- leading the development of major complex capability programmes in the land, maritime, air and space domains - including on Air and Missile Defence, Alliance Future Surveillance and Control capability (follow on to AWACS), Air Command and Control (Air C2), Joint Intelligence Surveillance and Reconnaissance (JISR) assets and other critical Consultation, Command & Control (C3) networks – and in doing so addressing all policy, political-military, technical and practical aspects;
- leading NATO's policy and engagements in the aviation domain;
- pursuing interoperability through prioritised standardisation efforts, developing with Allies new approaches to operational challenges, supported by a commitment to operational experimentation and innovation;
- leading NATO engagement with Defence Industry and working to ensure the resilience and robustness of the transatlantic Defence Industrial Base;
- maintaining the Alliance's technological edge through exploring and driving adoption of emerging and disruptive technologies, with a particular focus on autonomous systems;
- facilitating multinational cooperation in capability development through a series of specific initiatives tackling critical capability requirements;

- understanding, adapting to, and pro-actively addressing climate change;
- informing and responding to the Alliance's evolving capability needs through the NATO Defence Planning;
- providing oversight to NATO Agencies involved in capability development and delivery (in particular NATO Communication and Information Agency and NATO Support and Procurement Agency);
- working with a range of key stakeholders within NATO including the Strategic Commands and externally with NATO Partners and relevant international and regional organisations including the EU, as well as with industry and academia.

The Armament and Aerospace Capabilities Directorate (A&A Cap) supports consensus decision making at NATO Headquarters on a wide range of joint, land, air and maritime capabilities required for the full range of the Alliance's missions. The Directorate supports NATO Defence Planning activities and related capability initiatives. To that end, it provides capability-related advice to NATO committees and the Organization's senior management. Specific responsibilities include policy and capability development, support and oversight in the areas of Integrated Air and Missile Defence, Aerospace, Joint Intelligence, Reconnaissance, Surveillance (JISR) as well as multinational armaments cooperation and projects.

The Aerospace Capabilities Section is responsible for policy guidance, capability delivery and cooperation in the air and space domains, with a total aviation system approach covering holistically a broad spectrum of aerospace areas, in support of NATO missions and operations. These areas include aviation safety and security, air armaments, manned aircraft and remotely piloted aircraft systems (RPAS), air traffic management (ATM), airfields, space and airspace integration, airworthiness, aeronautical systems, civil-military coordination, interoperability and standardisation. The Section acts as NATO's primary interface with international aviation organisations and provides support for the International Staff (IS), International Military Staff (IMS), National Military Authorities (NMAs), NATO bodies and Agencies, including the Conference of National Armament Directors (CNAD), the Aviation Committee (AVC) and their sub-structures.

The Officer supports the Head of Section in all Section activities. In particular, s/he supports the standardization and interoperability aspects of aerospace capabilities and air armaments. S/he supports the implementation of the standards, understands their adoption rate or identifies when and how those standards need updating or amending. Under the supervision of the Head of Section, the Officer supports relevant NATO Committees and Groups providing expert advice, developing relevant policy papers and serving as chair or secretary, as needed. S/he also participates in meetings of other International Organisations as required.

2. QUALIFICATIONS AND EXPERIENCE

ESSENTIAL

The incumbent must:

- possess a degree from a university, college, institute or military academy of recognised standing, preferably in either aerospace or aeronautical engineering, aviation-related management, aeronautical systems and/or ATM-related fields;
- have either an air traffic control or pilot license with a minimum of 8 years of experience and/or at least 8 years' experience in the aviation field, performing in a regulatory, management or service role;
- have extensive knowledge of the operational and/or engineering aspects of civil or military Aeronautical CNS systems and technologies, also with a view of on-going ATM modernisation programs;
- have experience and a demonstrated ability to work in an international environment, including the management of technical groups, symposia, workshops and seminars;
- have experience in working closely with senior officials at all levels, including experience in negotiation with government authorities;
- possess the following minimum levels of NATO's official languages (English/French): V ("Advanced") in one; I ("Beginner") in the other.

DESIRABLE

The following would be considered an advantage:

- good knowledge of the civil and military structure of the Alliance and also of NATO policy, organisation and procedures;
- good knowledge of the international aviation institutions and environment;
- management training or qualification (for example completion of military staff college, completion of an Executive MBA, completion of additional executive staff training from an institute of recognised standing); and
- interest in the application of future technologies for potential military surveillance and control application.

3. MAIN ACCOUNTABILITIES

Expertise Development

Follow closely NATO political and military developments and the continuous evolution of civil and military aviation processes and aeronautical technologies to contribute to the development of NATO policy, capabilities, and programmes on aviation, airspace, air armaments, and CNS/ATM. Coordinate the implementation of agreed policies including the impact and relevance to other policy documents; follow and advise bodies in the military and civil arena on relevant aviation activities. Monitor ongoing work in other relevant committees/bodies for developments that may be of interest to AVC/CNAD with regard to aerospace capabilities.

Project Management

Work in close coordination and cooperation with NATO nations and military authorities, contributing to the development and oversight of concepts, capabilities, and plans to provide aviation to NATO.

Stakeholder Management

Establish and maintain a broad network of contacts inside and outside NATO. Liaise extensively with all stakeholders with the AVC/CNAD and their substructures, NATO Standardization community, and international aviation organisations.

Policy Development

Contribute to the development of policies regarding NATO aerospace capabilities when requested, and ensure coherence with wider NATO policies.

Knowledge Management

Exchange knowledge and information with colleagues on topics affecting aerospace capabilities and standardisation portfolio.

Representation of the Organisation

Contribute to NATO representation by developing and communicating information supportive of NATO's interests. This may involve collaboration with NATO's Public Diplomacy Division. In addition, be prepared to deputise the Section's Head and represent the AER section at various events when required. Participate and represent Defence Investments in meetings, conferences, and other events as required.

Perform any other related duty as assigned.

4. INTERRELATIONSHIPS

The incumbent reports to the Head of the Aerospace Capabilities Section. S/he establishes and maintains a good working relationship with members of the National Delegations, other members of IS, representatives of IMS, NMAs and NATO Agencies. The incumbent also works closely with the staffs of various international aviation organisations, especially ICAO, FAA, EUROCONTROL, EU and EASA.

Direct reports: N/A

Indirect reports: N/A

5. COMPETENCIES

The incumbent must demonstrate:

- Achievement: Creates own measures of excellence and improves performance.
- Analytical Thinking: Sees multiple relationships;
- Change Leadership: Expresses vision for change;
- Impact and Influence: Uses indirect influence;
- Initiative: Is decisive in a time-sensitive situation;
- Organisational Awareness: Understands organisational politics;
- Teamwork: Solicits inputs and encourages others.

6. CONTRACT

Contract to be offered to the successful applicant (if non-seconded): Definite duration contract of three years; possibility of renewal for up to three years, during which the incumbent may apply for conversion to an indefinite duration contract.

Contract clause applicable:

In accordance with the contract policy, this is a post in which turnover is desirable for political reasons in order to be able to accommodate the Organisation's need to carry out its tasks as mandated by the Nations in a changing environment, for example by maintaining the flexibility necessary to shape the Organisation's skills profile, and to ensure appropriate international diversity.

The maximum period of service foreseen in this post is 6 years. The successful applicant will be offered a 3-year definite duration contract, which may be renewed for a further period of up to 3 years. However, according to the procedure described in the contract policy the incumbent may apply for conversion to an indefinite contract during the period of renewal and no later than one year before the end of contract.

If the successful applicant is seconded from the national administration of one of NATO's member States, a 3-year definite duration contract will be offered, which may be renewed for a further period of up to 3 years subject also to the agreement of the national authority concerned. The maximum period of service in the post as a seconded staff member is six years.

Serving staff will be offered a contract in accordance with the NATO Civilian Personnel Regulations.

NOTE: Irrespective of previous qualifications and experience, candidates for twin-graded posts will be appointed at the lower grade. Advancement to the higher grade is not automatic, and will not normally take place during the first three years of service in the post.

Under specific circumstances, serving staff members may be appointed directly to the higher grade, and a period of three years might be reduced by up to twenty four months for external candidates. These circumstances are described in the IS directive on twin-graded posts.

7. USEFUL INFORMATION REGARDING APPLICATION AND RECRUITMENT PROCESS

Please note that we can only accept applications from nationals of NATO member countries. Applications must be submitted using e-recruitment system, as applicable:

- For NATO civilian staff members only: please apply via the internal recruitment portal ([link](#));
- For all other applications: www.nato.int/recruitment

Before you apply to any position, we encourage you to [click here](#) and watch our video providing 6 tips to prepare you for your application and recruitment process.

Do you have questions on the application process in the system and not sure how to proceed? [Click here](#) for a video containing the information you need to successfully submit your application on time.

More information about the recruitment process and conditions of employment, can be found at our website (<http://www.nato.int/cps/en/natolive/recruit-hq-e.htm>)

Appointment will be subject to receipt of a **security clearance** (provided by the national Authorities of the selected candidate), approval of the candidate's **medical file** by the NATO Medical Adviser, verification of your study(ies) and work experience, and the successful completion of the **accreditation** and notification process by the relevant authorities.

NATO will not accept any phase of the recruitment and selection prepared, in whole or in part, by means of generative artificial-intelligence (AI) tools, including and without limitation to chatbots, such as Chat Generative Pre-trained Transformer (Chat GPT), or other language generating tools. NATO reserves the right to screen applications to identify the use of such tools. All applications prepared, in whole or in part, by means of such generative or creative AI applications may be rejected without further consideration at NATO's sole discretion, and NATO reserves the right to take further steps in such cases as appropriate.

8. ADDITIONAL INFORMATION

NATO is committed to diversity and inclusion, and strives to provide equal access to employment, advancement and retention, independent of gender, age, nationality, ethnic origin, religion or belief, cultural background, sexual orientation, and disability. NATO welcomes applications of nationals from all member Nations, and strongly encourages women to apply.

Building Integrity is a key element of NATO's core tasks. As an employer, NATO values commitment to the principles of integrity, transparency and accountability in accordance with international norms and practices established for the defence and related security sector. Selected candidates are expected to be role models of integrity, and to promote good governance through ongoing efforts in their work.

Due to the broad interest in NATO and the large number of potential candidates, telephone or e-mail enquiries cannot be dealt with.

Applicants who are not successful in this competition may be offered an appointment to another post of a similar nature, albeit at the same or a lower grade, provided they meet the necessary requirements.

The nature of this position may require the staff member at times to be called upon to travel for work and/or to work outside normal office hours.

The organization offers several work-life policies including Teleworking and Flexible Working arrangements (Flexitime) subject to business requirements.

Please note that the International Staff at NATO Headquarters in Brussels, Belgium is a non-smoking environment.

For information about the NATO Single Salary Scale (Grading, Allowances, etc.) please visit our [website](#). Detailed data is available under the Salary and Benefits tab.

Emplacement principal: Belgique-Bruxelles

Organisation: OTAN SI

Horaire: Temps plein

Date de retrait: 06-mai-2024, 23:59:00

Salaire (Base de paie): 7 540,44Euro (EUR) Mensuelle

Grade NATO Grade G17-G20

Description:

1. RÉSUMÉ

La Division Investissement de défense (DI) est chargée de faciliter le développement et l'adoption de capacités de pointe, innovantes et interopérables, qui sont indispensables à l'Alliance pour mener toute la gamme de ses missions et opérations. Ses principaux axes de travail sont les suivants :

- piloter l'élaboration de programmes capacitaires complexes de grande ampleur dans les milieux terrestre, maritime, aérien et spatial – notamment pour la défense aérienne et antimissile, la future capacité de surveillance et de contrôle de l'Alliance (remplacement des AWACS), le commandement et le contrôle aériens (C2 Air), les capacités JISR (renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées), ainsi que divers réseaux critiques de consultation, de commandement et de contrôle (C3) – et, ce faisant, aborder toutes les questions de fond et les questions politico-militaires, techniques et pratiques liées à ces programmes ;
- diriger la politique et l'action de l'OTAN dans le domaine de l'aviation ;
- promouvoir l'interopérabilité au travers d'activités de normalisation prioritaires et élaborer avec les Alliés de nouvelles approches face aux défis opérationnels, en s'engageant en faveur de l'expérimentation opérationnelle et de l'innovation ;
- animer la collaboration entre l'OTAN et l'industrie de défense et faire en sorte que la base industrielle de défense des Alliés soit résiliente et robuste ;
- aider l'Alliance à conserver son avance technologique en étudiant des technologies émergentes et des technologies de rupture, en particulier dans le domaine des systèmes autonomes, et en s'employant à favoriser leur adoption ;
- faciliter la coopération multinationale en matière de développement capacitaire au travers d'initiatives visant à répondre à des besoins capacitaires critiques spécifiques ;
- développer les connaissances liées au changement climatique, favoriser l'adaptation à celui-ci et prendre des mesures proactives à son égard ;
- suivre l'évolution des besoins capacitaires de l'Alliance et y répondre, au travers de la planification de défense de l'OTAN ;
- jouer un rôle de supervision auprès des agences de l'OTAN qui interviennent dans le développement et la mise à disposition de capacités (en particulier l'Agence OTAN d'information et de communication (NCIA) et l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA)) ;

- travailler avec divers intervenants majeurs au sein de l'OTAN, notamment les commandements stratégiques, et, à l'extérieur, avec les partenaires de l'OTAN, avec des organisations régionales et internationales concernées, notamment l'Union européenne, ainsi qu'avec le secteur privé et les milieux universitaires.

La Direction Armement et capacités aérospatiales (A&ACap) soutient la prise de décision par consensus au siège de l'OTAN sur un large éventail de capacités interarmées, terrestres, aériennes et maritimes requises pour toute la gamme des missions de l'Alliance. Elle soutient les activités de planification de défense de l'OTAN et les initiatives capacitaires qui s'y rattachent. Dans cette optique, elle remet des avis sur les capacités aux comités de l'OTAN et aux hauts responsables de l'Organisation. Elle est notamment chargée de l'élaboration des politiques et du développement des capacités, du soutien et de la supervision dans les domaines de la défense aérienne et antimissile intégrée, du JISR (renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées), ainsi que de la coopération et des projets multinationaux en matière d'armements.

La Section Capacités aérospatiales (AER) est responsable des orientations générales, de la fourniture de capacités et de la coopération dans les domaines aérien et spatial, en soutien des missions et des opérations de l'OTAN. Son approche systémique globale de l'aviation couvre de manière holistique un large éventail de domaines ayant trait à l'aérospatiale, notamment la sécurité et la sûreté de l'aviation, les armements aériens, les aéronefs pilotés et les systèmes d'aéronefs télépilotés (RPAS), la gestion de la circulation aérienne (ATM), les aéroports, l'espace et l'intégration dans l'espace aérien, la navigabilité, les systèmes aéronautiques, la coordination civilo-militaire, l'interopérabilité et la normalisation. La Section est la principale interface de l'OTAN avec les organisations internationales de l'aviation et elle fournit un soutien au Secrétariat international (SI), à l'État-major militaire international (EMI), aux autorités militaires de l'OTAN (NMA), ainsi qu'aux organes et agences de l'OTAN, notamment à la Conférence des directeurs nationaux des armements (CDNA), au Comité de l'aviation (AVC) et à leurs organes subordonnés.

L'administratrice/L'administrateur épaula le/la chef de la Section dans toutes les activités de cette dernière, et plus particulièrement pour ce qui est des volets « normalisation » et « interopérabilité » des capacités aérospatiales et des armements aériens. Elle/Il contribue à la mise en application des normes, évalue leur taux d'adoption et détermine quand et comment elles doivent être actualisées ou modifiées. Sous la supervision de la/du chef de la Section, l'administratrice/l'administrateur apporte son aide aux comités et groupes OTAN appropriés en rendant des avis spécialisés, en établissant des documents d'orientation pertinents et en endossant la fonction de président ou de secrétaire au besoin. Elle/Il participe aussi à des réunions d'autres organisations internationales, lorsqu'il le faut.

2. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE

ACQUIS ESSENTIELS

La/Le titulaire du poste doit :

- être diplômé(e) d'une université, d'un établissement d'enseignement supérieur, d'un institut ou d'une école militaire de valeur reconnue, avec de préférence une spécialisation dans les systèmes d'ingénierie aérospatiale ou aéronautique, dans la gestion aéronautique, dans les systèmes aéronautiques et/ou dans les domaines liés à l'ATM ;
- soit être titulaire d'une licence de contrôleur de la circulation aérienne ou de pilote avec au moins huit années d'expérience, soit avoir au moins huit années d'expérience dans le domaine de l'aviation, à un poste en lien avec la réglementation, la gestion ou les services ;
- avoir une connaissance approfondie des aspects opérationnels et/ou ingénierie des systèmes et technologies CNS aéronautiques civils ou militaires, avec une connaissance des programmes de modernisation de l'ATM en cours ;
- être habitué(e) à travailler dans un environnement international, et notamment à gérer des groupes techniques, des symposiums, des ateliers et des séminaires ;
- *avoir une expérience du travail en collaboration étroite avec de hauts responsables à tous les niveaux, y compris une expérience de la négociation avec des autorités gouvernementales ;*
- avoir au minimum le niveau de compétence V (« avancé ») dans l'une des deux langues officielles de l'OTAN (anglais/français) et le niveau I (« débutant ») dans l'autre.

ACQUIS SOUHAITABLES

Seraient considérés comme autant d'atouts :

- une bonne connaissance de la structure civile et militaire de l'Alliance ainsi que de la politique, de l'organisation et des procédures de l'OTAN ;
- une bonne connaissance du milieu et des organismes internationaux de l'aviation.
- une formation ou une qualification de cadre (par exemple, un diplôme d'une école d'état-major, un MBA ou une autre formation de cadre dispensée par un établissement de valeur reconnue) ;
- un intérêt pour les technologies futures et pour leur utilisation potentielle dans des systèmes de surveillance et de contrôle militaires.

3. RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

Développement de l'expertise

Suit attentivement les développements politiques et militaires à l'OTAN ainsi que l'évolution continue des processus en rapport avec l'aviation civile et militaire et des technologies aéronautiques dans le but de contribuer à l'élaboration des politiques, capacités et programmes OTAN relatifs à l'aviation, à l'espace aérien, aux armements aériens et aux systèmes de communications, de navigation et de surveillance pour la gestion de la circulation aérienne (CNS/ATM). Coordonne la mise en œuvre des politiques agréées, y compris leurs incidences et leur pertinence pour d'autres documents d'orientation. Suit les travaux des organismes des secteurs militaire et civil et leur donne des avis à propos des activités en lien avec l'aviation qui relèvent de ses compétences. Suit les travaux d'autres comités ou organes pour repérer les éléments en lien avec les capacités aérospatiales qui seraient susceptibles de présenter un intérêt pour l'AVC ou la CDNA.

Gestion de projet

Travaille en concertation et en coopération étroites avec les pays et les autorités militaires de l'OTAN, en contribuant à l'élaboration et à la supervision des concepts, des capacités et des plans relatifs à l'aviation à l'OTAN.

Gestion des parties prenantes

Établit un large réseau de contacts à l'intérieur et à l'extérieur de l'OTAN et en assure le bon fonctionnement. Entretient de nombreux contacts avec toutes les parties prenantes de l'AVC, de la CDNA et de leurs structures subordonnées ainsi qu'avec la communauté OTAN de la normalisation et les organisations internationales compétentes en matière d'aviation.

Élaboration des politiques

Contribue, sur demande, à l'élaboration des politiques relatives aux capacités aérospatiales de l'OTAN, en veillant à leur cohérence avec les autres politiques de l'OTAN.

Gestion des connaissances

Échange avec ses collègues des connaissances et des informations sur des sujets ayant une incidence sur les capacités aérospatiales et le portefeuille de normes.

Représentation de l'Organisation

Contribue à la représentation de l'OTAN en élaborant et en communiquant un message qui serve les intérêts de l'Organisation, ce qui peut impliquer une collaboration avec la Division Diplomatie publique. Est également disposé(e) à remplacer la/le chef de section et à représenter la Section AER à divers événements, lorsqu'il y a lieu. Participe à des réunions,

à des conférences et à d'autres événements, selon les besoins, et y représente la Division Investissements de défense.

S'acquitte de toute autre tâche en rapport avec ses fonctions qui pourrait lui être confiée.

4. STRUCTURE ET LIAISONS

La/Le titulaire du poste relève de la/du chef de la Section Capacités aérospatiales. Elle/Il établit et entretient de bonnes relations de travail avec les membres des délégations nationales, les autres membres du SI et les représentants de l'EMI, des NMA et des agences de l'OTAN. Elle/Il travaille aussi en collaboration étroite avec les services de diverses organisations internationales compétentes en matière d'aviation civile, en particulier l'OACI, la FAA, EUROCONTROL, l'UE et l'AESA.

Nombre de subordonné(e)s direct(e)s : sans objet.

Nombre de subordonné(e)s indirect(e)s : sans objet.

5. COMPÉTENCES

La/Le titulaire du poste doit faire preuve des compétences suivantes :

- Recherche de l'excellence : crée ses propres critères d'excellence et améliore les performances.
- Réflexion analytique : discerne les relations multiples.
- Promotion du changement : exprime une vision pour le changement.
- Persuasion et influence : a recours à des techniques d'influence indirectes.
- Initiative : fait preuve de décision dans les situations où il faut agir sans attendre.
- Compréhension organisationnelle : comprend les rouages de l'Organisation.
- Travail en équipe : sollicite des contributions et encourage les autres.

6. CONTRAT

Contrat proposé (hors détachement) : contrat d'une durée déterminée de trois ans ; renouvelable pour une période de trois ans maximum, au cours de laquelle le/la titulaire pourra demander qu'il soit transformé en contrat de durée indéterminée.

Clause contractuelle applicable:

Conformément à la politique des contrats, il s'agit d'un poste auquel il est souhaitable, pour des raisons politiques, d'assurer une rotation de manière à pouvoir répondre au besoin qu'a l'Organisation d'exécuter les tâches qui lui sont confiées par les pays dans un environnement en constante évolution, notamment en préservant la souplesse nécessaire

à l'adaptation de son profil de compétences, et de veiller au degré de diversité approprié à son caractère international.

La durée de service maximale prévue à ce poste est de six ans. La personne retenue se verra offrir un contrat d'une durée déterminée de trois ans, qui pourra être reconduit pour une période de trois ans maximum. Toutefois, conformément à la procédure décrite dans la politique des contrats, elle pourra demander, au plus tard un an avant l'expiration de la deuxième période, que son contrat soit transformé en contrat de durée indéterminée.

Si la personne retenue est détachée de l'administration d'un État membre de l'OTAN, elle se verra offrir un contrat d'une durée déterminée de trois ans, qui, sous réserve de l'accord des autorités nationales concernées, pourra être reconduit pour une période de trois ans maximum. À ce poste, la durée de service d'un agent détaché n'excède pas six ans.

Les agents en fonction se verront offrir un contrat conforme aux dispositions du Règlement du personnel civil de l'OTAN.

NOTE: Quelles que soient leurs qualifications et leur expérience, les candidat(e)s retenu(e)s pour un poste à grade jumelé sont nommé(e)s au grade le moins élevé. La promotion au grade le plus élevé n'est pas automatique et n'est en principe pas accordée au cours des trois premières années passées dans le poste.

Lorsque certaines conditions sont réunies, l'agent en fonction peut être nommé immédiatement au grade le plus élevé, et la période de trois ans peut être réduite, d'un maximum de vingt-quatre mois, pour les candidat(e)s externes. Ces conditions sont décrites dans la directive du Secrétariat international relative aux postes à grades jumelés.

7. INFORMATIONS UTILES CONCERNANT LA PROCÉDURE DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT

On notera que seules les candidatures de ressortissant(e)s de pays de l'OTAN pourront être acceptées. Les candidatures doivent être soumises comme suit :

- pour les seuls agents civils de l'OTAN : via le portail de recrutement interne (lien);
- pour toutes les autres candidatures : via le lien www.nato.int/recruitment.

Il est recommandé de commencer par regarder ici une vidéo proposant six conseils destinés à aider les candidat(e)s à préparer leur dossier.

En outre, on trouvera ici une vidéo expliquant la marche à suivre sur le portail pour introduire son dossier de candidature et s'assurer de sa réception par l'OTAN dans les délais fixés.

On trouvera de plus amples informations concernant le processus de recrutement et les conditions d'emploi sur le site web de l'OTAN (<http://www.nato.int/cps/fr/natolive/recruit-hq-e.htm>).

La nomination se fera après vérification des diplômes et des antécédents professionnels de la/du candidat(e) retenu(e) et sous réserve de la délivrance d'une habilitation de sécurité par les autorités du pays dont la/le candidat(e) retenu(e) est ressortissant(e), de l'approbation de son dossier médical par la/le médecin-conseil de l'OTAN et de l'achèvement du processus d'accréditation et de notification par les autorités compétentes.

Dans le cadre de ses procédures de recrutement et de sélection, l'OTAN n'acceptera aucune réponse qui aura été produite, en tout ou en partie, au moyen d'un outil d'intelligence artificielle (IA) générative, notamment d'un modèle conversationnel comme ChatGPT (Chat Generative Pre-trained Transformer) ou de tout autre générateur de texte. L'Organisation se réserve le droit de vérifier si la/le candidat(e) a eu recours à de tels outils. Tout dossier de candidature élaboré, en tout ou en partie, à l'aide d'une application d'IA générative ou créative pourra être rejeté sans autre examen, à la seule discrétion de l'OTAN. Cette dernière se réserve également le droit de prendre toute autre mesure qu'elle jugerait nécessaire.

8. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'OTAN est déterminée à promouvoir la diversité et l'inclusion, et elle s'attache à assurer l'égalité de traitement en matière d'emploi, d'avancement et de fidélisation indépendamment de toute considération liée au genre, à l'âge, à la nationalité, à l'origine ethnique, à la religion ou aux croyances, à la culture, à l'orientation sexuelle, ou au handicap. L'Organisation examinera les candidatures de ressortissant(e)s de tous les pays membres, et encourage vivement les femmes à postuler.

Le développement de l'intégrité est un élément clé des tâches fondamentales de l'Alliance. En tant qu'employeur, l'OTAN attache une grande importance au respect des principes d'intégrité, de transparence et de redevabilité, conformément aux normes et aux pratiques internationales établies pour le secteur de la défense et de la sécurité s'y rapportant. Les candidat(e)s sélectionné(e)s doivent être des modèles d'intégrité et s'employer en permanence à promouvoir la bonne gouvernance dans le cadre de leur travail.

En raison du vif intérêt suscité par l'OTAN et du nombre élevé de candidatures potentielles, il ne pourra pas être donné suite aux demandes de renseignements adressées par téléphone ou par courrier électronique.

Les candidat(e)s qui ne seront pas retenu(e)s pour ce poste pourront se voir offrir un poste analogue, au même grade ou à un grade inférieur, pour autant qu'ils/elles remplissent les conditions requises.

De par la nature du poste, le/la titulaire peut parfois être amené(e) à voyager pour le travail et/ou à travailler en dehors des heures normales de service.

L'Organisation, en application de plusieurs politiques sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, propose notamment des possibilités de télétravail et d'horaire flexible sous réserve des exigences liées à la fonction.

Le Secrétariat international de l'OTAN est un environnement sans tabac.

Pour en savoir plus sur l'échelle unique de rémunération mise en place à l'OTAN (grades, indemnités, etc.), veuillez consulter notre site web. Des informations détaillées sont fournies sous l'onglet Salaires et allocations.